

APPELLATION « BOULANGER / BOULANGERIE » - PREUVE DE FABRICATION SUR PLACE

OBLIGATOIRE SI APPLICABLE

OBLIGATOIRE SI APPELLATION BOULANGER / BOULANGERIE UTILISÉE

RPC-SUP-073

À tenir avec les fiches de production réelles. Ce registre démontre les opérations sur place et l'absence de congélation du pain ou de la pâte à pain.

ÉTABLISSEMENT

ZONE / UNITÉ

DATE

AUDITEUR / RESPONSABLE

Étape exigée	Date / lieu	Lot / équipement	Résultat	Preuve classée	Validation
Réception et lot de farine	Date/heure :	Fournisseur / lot :	Bon de livraison / étiquette :	Emplacement :	Visa :
Pétrissage sur le lieu de vente	Date/heure :	Pétrin / opérateur :	Lot fabrication :	Fiche production :	Visa :
Fermentation sur le lieu de vente	Début/fin :	Local / équipement :	Lot :	Fiche production :	Visa :
Mise en forme sur le lieu de vente	Date/heure :	Poste / opérateur :	Lot :	Fiche production :	Visa :
Cuisson sur le lieu de vente	Date/heure :	Four :	Lot / quantité :	Fiche production :	Visa :
Absence de congélation/surgélation du pain et de la pâte	Stock négatif contrôlé :	Résultat :	Produit distinct identifié :	Preuve photo/inventaire :	Visa :
Correspondance lot vendu / lot fabriqué	Date vente :	Produit / lot :	Quantité :	Caisse / fiche :	Visa :
Revue de l'usage de l'appellation	Enseigne / supports :	Date :	Conforme :	Action :	Visa :